

& CAHIER DES CHARGES

Responsable : Franck DE BEJA

Mise à jour Septembre 2022

Le circuit du TDJ se déroule selon les règles conjointes de la Badminton World Fédération et de la FFBaD énoncées dans le Règlement Général des Compétitions (RGC). Elles sont complétées par le présent règlement.

Licence

- Pour les tableaux TDJ, seuls peuvent être admis à participer à cette compétition, les joueurs du Loiret régulièrement licenciés à la FFBaD pour la saison en cours et ne faisant l'objet d'aucune suspension pour ces compétitions.

Des dérogations pourront être accordées par la commission jeune, dans l'intérêt de la compétition et après étude de chaque demande.

- Pour les tableaux honneur, les licenciés des départements limitrophes du lieu du TDJ pourront participer.

Le club organisateur pourra envoyer des invitations.

Catégories des rencontres : poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors.

Tableaux : 2 types de journées : SH et SD, ou DH, DD et Mx ; Pour les journées de doubles : 2 tableaux autorisés par joueur dans la même catégorie d'âge, dans la mesure du respect des huit matchs par jour.

Forme des tableaux

- En simple, poules avec 2 sortants obligatoires, poules de 6 ou 7 désormais possibles
- En double les poules sont obligatoires.
- Privilégier la création des tops selon les classements ou niveaux connus, éventuellement en mélangeant les catégories et ce en fonction des inscriptions.

La désignation des têtes de série se fait sur la base du CPPH, par le suivi des résultats des poussins sur Poona mais aussi par la connaissance des joueurs et les recommandations de la commission jeunes.

La désignation des têtes de chacune des poules se fera de la même manière. (=Si x poules les x mieux classés à placer dans l'ordre en tête de poules.)

Possibilité d'un tableau dit **Honneur**. Sont autorisés à jouer dans ce tableau honneur les joueurs de D7 à R5. Il est ouvert aux départements limitrophes (28, 41, 18 / 77, 89, 58 et 91). Les clubs organisateurs pourront envoyer des invitations ciblées à ces clubs.

Le classement maximal autorisé = D8 à J moins 14.

Les joueurs D7 sont autorisés à jouer dans la catégorie supérieure.

Terrains : 7 au minimum pour les rencontres de simples, 4 minimum pour les rencontres de doubles.

Durée de la compétition : 1 journée au choix : - **Samedi de 8h30 à 19h00**
- Dimanche de 8h30 à 18h00.

Clubs concernés : tous les clubs affiliés à la FFBaD du département du Loiret (*sauf tableau Honneur*)

Montant des inscriptions : 7€ pour un tableau, 9€ pour 2 tableaux, chèques à l'ordre du club organisateur à envoyer AVEC les inscriptions **ou tout autre mode de paiement autorisé par ce dernier** ; pour tout forfait déclaré après le tirage des tableaux (J-10) l'inscription ne sera pas remboursée sauf certificat **médical ou justificatif officiel** fournit au plus tard le jour de la compétition. Le montant des inscriptions sera conservé par le club organisateur qui reversera un euro par inscription au Comité pour financer les Trophées.

Ces trophées seront remis à tous les vainqueurs annuels des différents tableaux.

Les deuxièmes seront également récompensés si les moyens le permettent.

Vainqueurs par catégorie, de chaque tableau avec au moins deux compétitions proposées.

Buvette : dans chaque salle avec prix modérés, tenue par l'organisateur.

Gestion de la compétition : logiciel de gestion de tournoi (BadPlus ou BadNet), juges-arbitres et adjoints indemnisés par l'organisateur (idem si arbitres), récompenses **et** lots d'accueil offerts par l'organisateur, frais liés à l'organisation à prendre en charge par l'organisateur (frais de JA notamment).

Le club organisateur s'engage à fournir au moins 2 personnes (si possible au moins 1 titulaire du SOC/ GEO) en permanence pour tenir la table de marque sous la responsabilité du JA, ainsi que le matériel informatique et de sonorisation (la sono peut être prêtée par le Comité).

Une connexion internet doit être prévue pour l'utilisation de Badnet en ligne

Le club organisateur gère les inscriptions, la fabrication de l'échéancier avec le responsable comité et l'envoi des convocations ; le tirage des poules se faisant avec ou par le JA et/ou le responsable des TDJ. ***Une copie du fichier d'inscription devra être mise à la disposition du JA***

Répartition des rôles : le club organisateur travaillera en collaboration avec le JA et le responsable des TDJ :

- J-90 (voire avant) : en collaboration avec le responsable des TDJ, le club organisateur trouve un juge-arbitre, envoie la demande d'autorisation à la Ligue du Centre en intitulant la compétition sous la mention 'TDJ45-n°x de yyy '
- -90 (voire avant en collaboration avec le club accueillant le responsable du comité déclare la compétition sur Poona.
- J-30 : envoi des dossiers d'inscription à tous les clubs du département, par le club organisateur
- J-10 (jeudi) : date limite d'envoi au club organisateur des inscriptions, qui vérifie les classements des joueurs et leur licence (Poona), qui saisit les données du tournoi, la description et l'inscription des joueurs dans la bonne catégorie d'âge dans le logiciel,
- J-9 : envoi du fichier au responsable des TDJ pour vérification et organisation des poules par ce dernier.
- J-8 : dans le week-end : le club organisateur et le juge-arbitre font les tirages des poules, puis l'échéancier
- J-6 (lundi) : le club organisateur envoi au responsable des TDJ, par mail, les tableaux et échéancier ;
- J-6 (lundi) : le club organisateur envoi par email des convocations aux clubs inscrits avec le plan d'accès au gymnase
- J+1 : envoi par mail par le club organisateur au responsable des TDJ du fichier du tournoi pour constitution du classement du trophée ; le JA et ou le responsable comité suivent la transmission des résultats dans Poona par le GEO pour l'homologation de la compétition.

La Commission Jeune du Comité-45 étudiera toute demande de dérogation justifiée faites à ces règles.

La Commission Jeune
Le Responsable des Trophées Départementaux Jeunes
Comité Départemental du Loiret de Badminton

Modification des accès aux compétitions du comité avec les nouveaux classements 2015

	R5	NON					
TDJ TABLEAU HONNEUR AVEC INVITES	R6	NON	R6	NON	R6	NON	NON
	D7	EN SURCLASSEMENT	D7	NON	D7	NON	NON
	D8	SANS RESTRICTION	D8	EN SURCLASSEMENT	D8	NON	NON
	D9		D9	SANS RESTRICTION	D9	EN SURCLASSEMENT	EN SURCLASSEMENT
	P10		P10		P10	SANS RESTRICTION	
	P11		P11		P11	SANS RESTRICTION	
	P12		P12		P12	SANS RESTRICTION	
NC	NC		NC		SANS RESTRICTION		
	TDJ		PROMO-J		CDJ		

A J -15 de la compétition

Pour toutes précisions concernant le règlement, contactez soit :

- Franck de Beja (fdebeja@gmail.com)
Responsable Commission Jeunes
- Soit :
- Nicolas Chaloin (nicolas_chaloin@yahoo.fr)
Membre Commission Jeunes